Su-tchuen : Tongolo, dans les haies, n[os] 2989 et 2990 [*Soulié*].

Cette espèce ne saurait prendre place qu'à côté de l'*A. Jacquemontii* Bl. On la distinguera par son appendice toujours plus droit, d'habitude simplement incliné en avant, plus épais et subtronqué à sa base, cylindrique obtus à son sommet; par son pédoncule longuement dépassé par les feuilles, par le limbe de sa spathe largement et brièvement ovale et par les segments de ses feuilles plus nombreux (6-9 au lieu de 5) assez longuement *filifères*.

ERRATA contenus dans ma précédente note : « Nouvelles espèces d'Arisæma » ex H. Lec. *Not. Syst.* T. I, fasc. 12 :

P. 368, douzième ligne; au lieu de : *lamina erecta, dorso gibboso-concava*, lire : '*lamina suberecta sæpe tantum procurva, elongato-cymbiformis.*

P. 372, vingtième ligne; au lieu de : [*Thennes*], lire : [*abbé Thermes*].

P. 375, quinzième ligne; au lieu de : *dorso leviter gibbosa*, lire : *dorso inferne convexa, subgibbosa.*

26. A. GUILLAUMIN. — Les Citrus de Nouvelle-Calédonie.

En dehors des *Citrus* introduits récemment à la Nouvelle-Calédonie, il n'y a encore été décrit que deux espèces : 1° le *Citrus macroptera* Montrouzier, identique au *C. papuana* Bailey de la Nouvelle-Guinée anglaise et au *C. celebica* Koorders de Célèbes, étroitement allié au *C. hystrix* DC. de l'Asie, de l'Insulinde, des Philippines, de la Nouvelle-Poméranie et de la Nouvelle-Guinée (qui n'est qu'une variété du *C. Aurantium* L.) et dont il se distingue par ses étamines libres; 2° le *C. Oxanthera* Beauvisage = *Oxanthera fragrans* Montrouzier dont il me semble impossible de distinguer le *C. Garrawayi* Bailey du Queensland.

Balansa, il y a 40 ans, a découvert dans le nord de la Nouvelle-Calédonie un *Citrus* très différent de toutes les espèces connues et dont je donne ci-après la description.

Arbor inermis, 1 m. alta, floribus subalbidis. Rami juniores ceratura subalbida sensim solvante illiti. Folia valde coriacea glaberrima etiam in prima juventute, lanceolata vel obovata 6-8 cm. longa (petiolo incluso), 1-4 cm. lata, basin versus attenuata, apice attenuata sed non acuta quando lanceolata, subrotundata vel rotundata quando obovata, aliquando emarginata. Costa nervique utroque sed precipue pagina inferiore prominentes (sicut nervi manus). Petiolus distincte articulatus, 1-2 cm. longus, parce alatus (sub. 4 mm.). Flos (unicus) in ramo juniore, terminalis, sphæricus (14 mm. diametiens); pedicellus 7 mm. longus, cylindricus, glaberrimus; sepala quinque, 2 mm. longa, fere rotundata; petala 6 inæqualia, ovata (12 mm. × 6-12 mm.), crassa carnosaque, glandulis parvulis et pelluciditate parum conspicuis; stamina 24 inæqualia (8-11 mm.) valde irregulariter fasciculata, filamentis satis carnosis, vix complanatis, antheris triangulare-elongatis 2,5 mm. longis, loculis basi leviter divergentibus; ovarium sub-cylindricum (3,5 mm. × 3 mm.) 7 costatum, 7 loculare; stylus cylindricus 2 mm. longus; stigma cylindricum. Fructus tantum immaturi, ovoideo-sub-cylindrici, pedicelló ceratura subalbida illito, ultra 1,5 cm. longo et 2 mm. diametiente suffulti, maturior 2,5 cm. × 1,5 cm., 7 locularis, cortice tenui, pulpa mucilaginosa, semina colore?...

Presqu'île de Poume, dans les terrains éruptifs, mai 1871 (*Balansa* 3374).

Bien que ne connaissant pas la couleur de l'embryon, les affinités semblent être surtout avec *C. Aurantium* L., mais la forme et l'aspect de la feuille, celle de la fleur et l'ovaire distinguent très nettement cette espèce.

26. A. GUILLAUMIN. — **Remarques sur la synonymie de quelques plantes néo-calédoniennes (VI.) : Myrtacées.**

26. SPERMOLEPIS, SCHIZOCALYX et CALYCORECTES.

Brongniart et Gris en décrivant leur nouveau genre *Spermolepis* [Bull. Soc. bot. Fr. X, p. 577 (1863)] créèrent 2 espèces : *S. gummifera*, *S. rubiginosa;* peu après [Ann. Sc. nat. Ve sér. XIII, p. 380 et suiv. (1870-71)] ils reconnurent que cette dernière espèce n'appartenait pas à leur nouveau genre et la rattachèrent au genre *Schizocalyx* de Berg en y ajoutant une autre espèce *S. neo-caledonica*. M. Heckel vient de confirmer cette disjonction [Comp. rend. Acad. Sc. CLIII, p. 321-5 (1911)] en se basant sur des considérations anatomiques.